

AVENUE PIERRE DE COUBERTIN / RUE CURIE / RUE DU SOLEIL LEVANT

À partir du 29 janvier 2024, des travaux d'eau et d'assainissement préalables aux travaux InspiRe débutent au niveau de l'avenue Pierre de Coubertin, de la rue Curie et de la rue du Soleil Levant.

Les travaux sont organisés en 3 phases. Des impacts de circulation sont à prévoir.

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

MARDI 16 JANVIER 19H, À L'ESPACE RAYMOND AMEILBONNE.

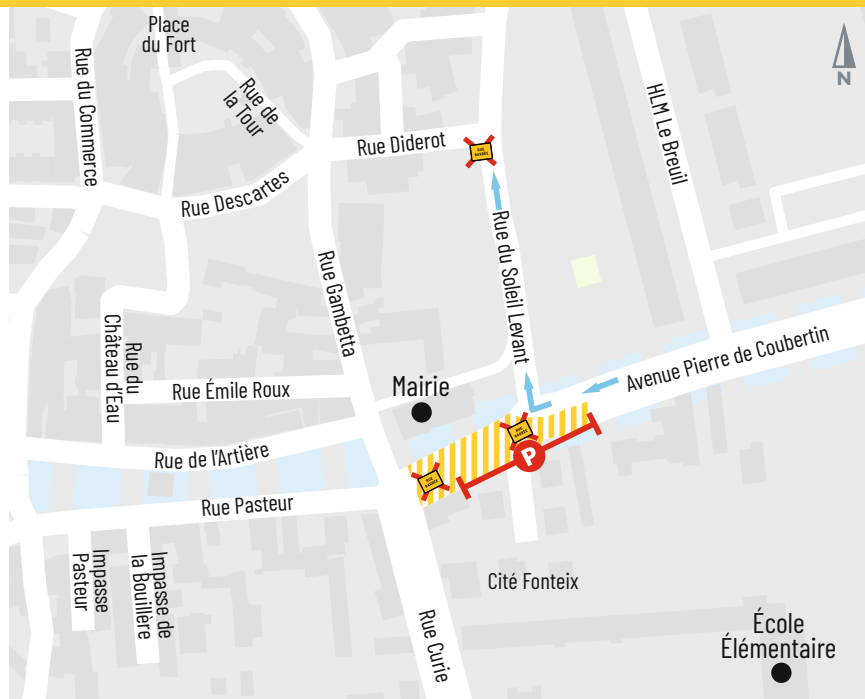
Phase 1 : du 29 janvier au 18 février*

La rue sera barrée entre le carrefour rue Pasteur/rue Curie/avenue Pierre de Coubertin et le carrefour rue du Soleil Levant/avenue Pierre de Coubertin.

Les stationnements seront neutralisés.

Une voie de circulation sera maintenue entre l'avenue Pierre de Coubertin et la rue du Soleil Levant. Les bus seront déviés par la rue Gambetta.

-  Zone de travaux
-  Rue barrée
-  Circulation automobile
-  Stationnement neutralisé



Informations

Des coupures d'eau sont prévues et feront l'objet d'une information spécifique 24 à 48 heures à l'avance.

Pour signaler tout événement susceptible d'être perturbé par le chantier, notamment en cas de déménagement ou de travaux en domaine privé, contacter le Syndicat de la Basse Limagne au 04 73 68 62 33

Pendant toute la durée des travaux, retrouver toutes les informations sur le réseau de bus et les déviations des lignes sur le site T2C.fr



Calendrier



Lancement :
29 janvier 2024

Durée : 10 semaines

* « sous réserve des aléas de chantier non connus à ce jour ». Les dates seront mises à jour régulièrement sur le site InspiRe.

Phase 2 : du 19 février au 3 mars*

Le carrefour avenue Pierre de Coubertin / rue Curie/ rue Pasteur sera barré.

Les bus seront déviés par la rue du T.C.D. Ouragan.

Déviations : depuis la départementale 769, l'accès au centre-ville se fera par le cours de la Liberté.

La rue Pasteur sera mise en impasse et le stationnement sera interdit.

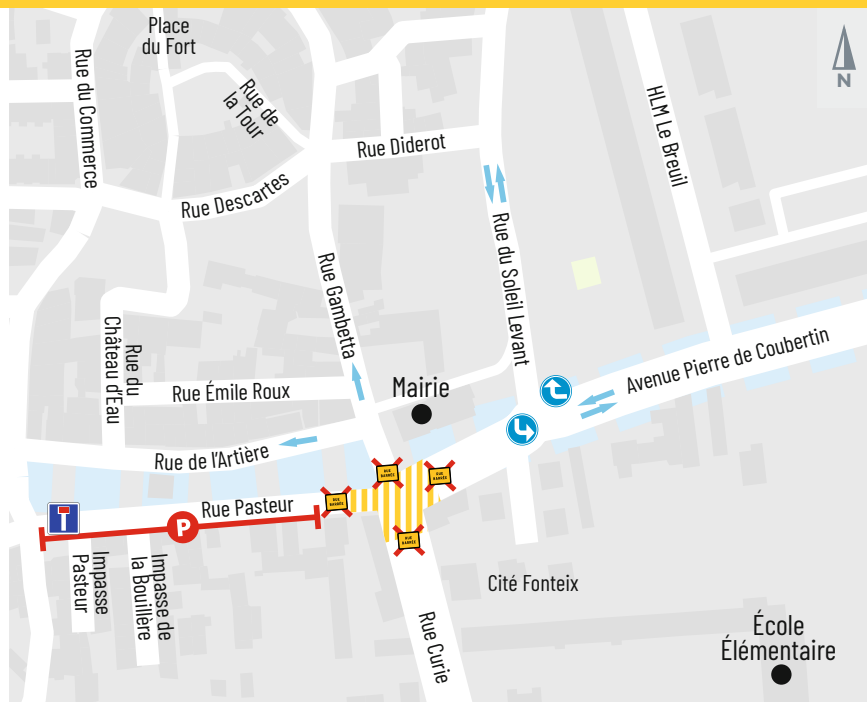
Zone de travaux

Rue barrée

Circulation automobile

Stationnement neutralisé

Impasse sauf riverains et services secours, ordures ménagères, chantier



Phase 3 : du 4 mars au 7 avril *

La rue du Soleil Levant sera barrée avec interdiction de stationner.

Les bus seront déviés par la rue Gambetta.

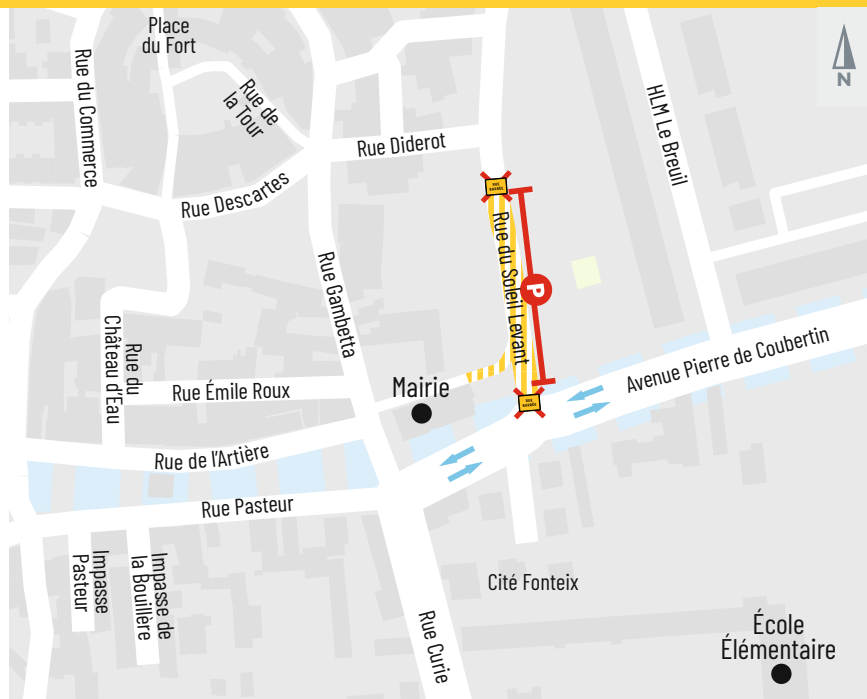
À partir d'avril, des interventions GRDF pourraient avoir lieu rue du Soleil Levant.

Zone de travaux

Rue barrée

Circulation automobile

Stationnement neutralisé



Pour suivre l'évolution des travaux, consultez www.inspire-clermontmetropole.fr



Pendant les travaux, retrouvez toutes les informations utiles sur clechantier.fr



Vous pouvez également poser vos questions et vous inscrire à la newsletter Travaux sur le site www.inspire-clermontmetropole.fr ou contacter les médiateurs travaux InspiRe, sur la ligne dédiée : **06 15 76 29 41**

